L'INSTITUT AGRICOLE DU NORD à la station d'essais de Fretin

Un groupe d'instituteurs a visité les champs d'expériences de M. Alphonse Bataille

L'enseignement agricole direct par démonstrations et conférences dans les milieux ruraux était resté chez nous par trop inférieur vis-à-vis des pays voisins (Belgique, Hollande, Allemagne, etc.). Il y a presque 2 ans, on décida d'organiser dans notre région du Nord, une série de cours à l'usage d'instituteurs qui, au sortir d'une année complémentaire d'études théoriques et pratiques, consentiraient à diffuser dans nos campagnes la substance de cet enseignement. Huit instituteurs du Nord et de l'Aisne ont suivi pendant six mois des cours institués à la Faculté des Sciences de LILLE, pour les compléter par un stage de trois mois à l'école de Wagnonville, sous la direction de M. Carré. Accompagnés d'un professeur, M. André BOURE, ils se sont rendus mardi à Fretin pour une visite détaillée des établissements A. BATAILLE qui se sont depuis longtemps spécialisés dans la sélection généalogique des céréales. Entouré de ses collaborateurs, MM. Martinache et Carton, M. Alphonse Bataille leur fit visiter ses installations très modernes, laboratoire, hangars à séchage et conservation de semences sélectionnées. Les instituteurs s'arrêtèrent longuement dans les champs d'expériences qui couvrent environ 250 hectares et présentent à peu près 1.200 variétés. Tout y est parfaitement ordonné. Les explications techniques fournies par les ingénieurs agronomes ont vivement intéressé les visiteurs qui ont pu se rendre compte sur le terrain de l'importance et de l'étendue de ce travail de longue haleine.

A 13 h., la petite caravane fut retenue à déjeuner par M. Bataille, à Templeuve, à la fin du repas. M. Alphonse BATAILLE remercia, en termes choisis, ses hôtes qui pourront par la suite rendre les plus grands services dans nos campagnes, en aidant de leurs conseils la grande masse de nos petits artisans agricoles.

MM. A. BOURE, au nom de l'école de Wagnonville ; Julien MATTE, directeur de la « Renaissance Agricole », au nom de la Presse, et M. RIVART, secrétaire des Agriculteurs du Nord, remercièrent M. Bataille et de la cordialité de son accueil et de l'excellente leçon pratique qu'ils venait de procurer aux futurs maîtres de notre enseignements agricole.

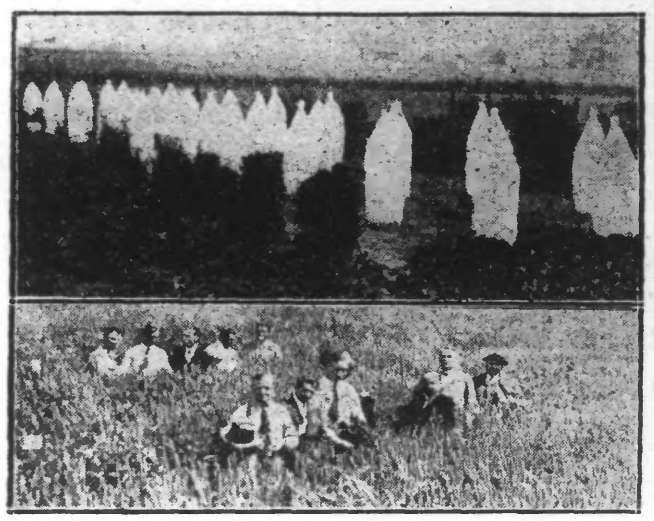

En haut : La culture de super élites soigneusement isolées ; en bas : le groupe des visiteurs dans les parcelles de sélection

Les projets financiers du Gouvernement

La F. O. P. s'oppose à toute atteinte à ses droits

La section de l'Union départementale de la F. O. P. des A. C. a adressé aux parlementaires de notre région, la lettre suivante :

« Il n'y a pas encore 14 ans qu'a pris fin la guerre qui a tué des millions d'hommes. Pendant près de cinq ans, les combattants sont tenu malgré tout, pas tous, hélas, puisque 1.700.000 sont restés là-haut ; qu'autant sont revenus mutilés, profondément diminués physiquement.

» Nous étions, paraît-il « les créanciers privilégiés de la Nation ». Ils ont des droits sur nous » proclamait un homme d'Etat.

« Hélas ! aujourd'hui, ces droits, cette créance privilégiée, semblent être sérieusement contestée Pendant des années, nos groupements ont dû batailler pour obetnir quelques avantages, tout à fait insuffisants : de nombreuses revendications, cependant fort légitimes, restent encore en suspens, et l'on cherche à rogner encore sur ces droits acquis à diminuer pensions et retraite du combattant.

» Les motifs ? Grave situation financière !

» Nous tenons à vous faire connaître que la section de L' U. D., de la Fédération Ouvrière et Paysanne des Anciens Combattants, Mutilés, Veuves, Ascendants, Orphelins, ne saurait admettre que ce soient ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie et sauvé le pays, qui se voient aujourd'hui obligés de faire des sacrifices nouveaux alors surtout que depuis juillet 1920, un projet de loi tendant à réviser les marchés de guerre, à faire rendre à ceu qui ont profité des malheurs de la nation, les millions scandaleusement acquis, est toujours en instance devant le Parlement, sans qu'on sache s'il sortira un jour ; alors que le pacte Briand-Kellog ayant déclaré : « la guerre hors la loi », la France est accablée par les budgets de la guerre, de la marine, de l'air, tous budgets improductifs.

» Nous tenions, M. le député a vous faire connaître notre sentiment et notre opposition irréductible à toute atteinte à nos droits.

» Nous osons espérer que, vous rappelant les promesses faites, vous vous opposerez résolument aux mesures qui pourraient être proposées, portant atteinte aux droits acquis par les anciens combattants et victimes de la guerre, ainsi qu'à l'institution du vote secret, que certains proposent, et qui serait contraire à l'esprit et aux traditions démocratiques ».

Cour d'Assises du Nord

UN ROUBAISIEN INCULPÉ D'ATTENTAT AUX MŒURS A ÉTÉ ACQUITTÉ

Guillaume Buffels, aide maçon, demeurant rue de la Paix, à Roubaix, est âgé de 35 ans, mais ses cheveux blancs le vieillissent. Il est inculpé d'attentat aux mœurs dans les circonstances que voici :

Alors qu'il avait un peu trop fêté la dive bouteille, Buffels rentrait chez lui vers une heure du matin, quand il s'aperçut qu'il n'avait point d'allumettes. Sans se rendre compte de l'heure indue, il frappa à la porte de sa voisine, Mme Hespel, née Elisa Descarpentries, âgée de 57 ans, qui vint lui ouvrir en chemise.

Oubliant tout à coup ses allumettes et aussi l'âge canonique de la voisine, il se livra sur cette dernière à un attentat qui l'amène devant la Cour d'Assise, après cinq mois de prévention.

Les débats se déroulent à huis clos. Trois témoins sont entendus. Le substitut général Ledoux requiert une peine de prison et Me Philippe Kah, plaide l'acquittement ; c'est le défenseur qui l'emporte. *Le jury rapporte un verdict négatif et Guillaume Buffels est acquitté.*

Les Jurés du Nord demandent le relèvement de leur indemnité

Les jurés de la session d'Assises qui s'est terminée hier, mercredi, au Palais de Justice de Douai, ont remis à M. le conseiller Mallet, président de la session, pour être transmise au ministre de la Justice, une requête tendant au relèvement de leur indemnité journalière, actuellement fixée à 30 francs.

Cette requête, signée par tous les jurés, précise que la modicité de la somme allouée impose à une catégorie de citoyens : petits rentiers, modestes retraités, petits cultivateurs et ouvriers, soucieux de remplir le devoir de haute moralité que la société leur demande, un supplément de frais qui, si petit qu'il soit, trouble l'économie de leur ménage et apporte parfois la gêne à la maison.

UNE GRAVE AFFAIRE DE TENTATIVE D'EMPOISONNEMENT A AVERDOINGT

UN CHARRETIER ARRÊTÉ

Mailly Joseph, 46 ans, charretier à Averdoingt, près de Saint-Pol-sur-Ternoise, est toujours taciturne. Il prétend que sa femme et ses enfants ne l'aiment pas et dernièrement le jour du mariage de sa fille, il n'assista même pas à la cérémonie. Dimanche dernier, sa femme fit cuire une tête de veau et remarqua au bouillon une teinte verdâtre.

Son épouse et l'une de ses filles en ayant fait l'observation accusèrent le mari d'avoir jeté dans le bouillon un paquet de sulfate de cuivre. Les gendarmes ont trouvé dans la poche du gilet de Mailly quelques morceaux de sulfate mais Mailly ignorait, dit-il, que ces fragments s'y trouvaient. Il nie énergiquement avoir jeté du sulfate de cuivre dans le bouillon. Néanmoins il a été mis en état d'arrestation.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'HYGIÈNE DU NORD

Le Conseil départemental d'hygiène s'est réuni sous la présidence de M. le docteur Combemale, vice-président ; 17 membres étaient présents à la séance.

Le Conseil a examiné les affaires suivantes :

Atelier de cuisson d'huile végétale et de cuisson de vernis à base d'huile végétale et de résine et d'essence, à **Saint-André-lez-Lille.** — Installation d'un four à cuve pour la fabrication d'un alliage à base de plomb à Lille, 2, rue de l'Arbrisseau (rapporteur : M. Boulin). — Atelier de galvanisation de tôle et tous travaux de transformation des dites tôles galvanisées en *articles destinés au commerce* et à la construction, à **Douai,** boulevard Vauban. — Appareil producteur d'acétylène non comprimé d'un débit horaire de 25.000 litres, à **Lesquin** (rapporteur : M. Gervois). — Alimentation en eau potable des communes de **Bousbecq** et de **Marpent** (deuxième avis) ; rapporteur : M. Vanderwynckt. — Nouvelle réglementation sanitaire applicable aux stations climatiques à **Malo-les Bains** (rapporteur : M. le médecin général Oui).

La prochaine réunion du Conseil départemental d'hygiène est fixée au mercredi 20 juillet.

LE PNEU LE PLUS PUISSANT SE FAIT A MONTLUÇON, CAR LES MEILLEURES ENVELOPPES SONT CELLES DE DUNLOP

SÉCURITÉ D'ABORD

A 148 kil. 568 à l'heure de moyenne, NUVOLARI gagne le Grand Prix de l'A.C.F. sur Alfa-Roméo, pneus DUNLOP. Voilà le résultat brutal de la grande épreuve qui s'est disputée hier.

Assurément, ce nouveau succès de DUNLOP ne surprendra personne puisque, depuis déjà de nombreuses années, nous voyons le pneu DUNLOP en tête dans toutes les grandes épreuves, qu'il s'agisse de course de vitesse, d'épreuves d'endurance ou de records mondiaux.

Mais quelles étaient, dans le cas présent, les données du problème que DUNLOP avait à résoudre :

— En raison de son tracé, le circuit de Reims est des plus rapides (les records du tour ont été établis aux environs de 160 kms).

— Ce circuit possède une grande ligne droite qui permet aux voitures de donner leur vitesse maximum pendant plusieurs kilomètres (NUVOLARI, ainsi que les autres conducteurs, ont dû faire des passages aux environs de 240 kilomètres.

— En dehors de ses trois virages, formant les angles du triangle, il y a au circuit de Reims deux courbes qui peuvent être prise à grande allure, où les pneumatiques sont soumis à un effort d'arrachement très élevé.

— Enfin, détail d'une importance capitale, il a fait chaud, ce qui rendait le problème de DUNLOP infiniment plus difficile.

Ce serait une grosse erreur d'imaginer qu'en participant à toutes les grandes épreuves mondiales DUNLOP n'a qu'un but publicitaire : son plus grand souci est de donner aux coureurs qui l'ont choisi, la sécurité et la confiance.

Une conséquence qui découle naturellement des recherches faites pour la course, c'est la réalisation pour les voitures de tourisme du pneumatique « Fort », qui constitue à l'heure actuelle le plus parfait équipement.

Le problème auquel DUNLOP s'acharne depuis plusieurs années se résume à ceci : souplesse, bas prix de revient kilométrique, mais « sécurité d'abord ».

Le succès d'aujourd'hui nous montre qu'il a pleinement réussi.

LES MÉDAILLÉS DE LA SOCIÉTÉ ROUBAISIENNE D'ÉCLAIRAGE

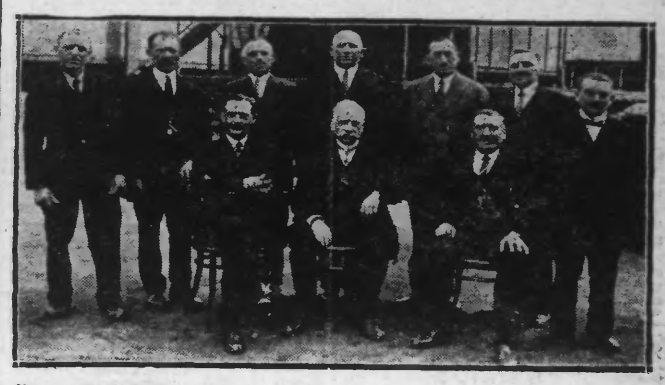

Nous avons donné hier le compte rendu d'une manifestation de sympathie en l'honneur des médaillés de la Société Roubaisienne d'Éclairage.

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui la photographie des nouveaux décorés.

Réunion de la Commission départementale du Nord

La Commission départementale du Nord s'est réunie mercredi, sous la présidence de M. J. Demolon.

La Commission a statué sur les objets ci-après.

Les secours aux chômeurs

En vue de l'application du décret du 24 juin 1932, qui dispose que « toute limitation pour la durée pendant laquelle un même chômeur peut être secouru par les fonds publics de chômage est supprimée jusqu'au 31 décembre 1932 », la Commission donne un avis favorable à la modification dans ce sens des arrêtés préfectoraux sur la matière, cette mesure entraînant la suppression de l'attribution par les bureaux de bienfaisance des secours des chômeurs de plus de 180 jours.

Elle autorise le mandatement des subventions aux organismes de secours contre le chômage dans la mesure nécessaire, cette décision devant être soumise à la ratification du Conseil général lors de sa prochaine session ordinaire, en vue de l'inscription au budget des crédits indispensables au fonctionnement du service.

Acte est donné de la situation des mandatements de subvention aux fonds municipaux, aux caisses syndicales de chômage complet et partiel, aux caisses municipales de chômage partiel et aux bureaux de bienfaisance.

Questions diverses

La Commission autorise le paiement aux hospices de Lille d'une somme de 30.563 francs représentant la part du département dans les frais de construction du centre régional de lutte contre le cancer.

Elle homologue les propositions relatives à l'emploi des indemnités de dommages de guerre dues aux compagnies de chemin de fer d'intérêt local, ainsi qu'à l'exploitation de la ligne d'autobus **Lille-Fromelles.**

M. le Préfet est habilité à se pourvoir en cassation contre des jugements, décisions, ordonnances ayant trait aux expropriations de la ligne de **Landrecies** à **Avesnes**

La Commission adopte les propositions de M. le Préfet touchant le nouveau régime d'exploitation par autobus à partir du 15 juillet 1932, de la ligne de **Lourches** à **Cambrai**, sous réserve que soit étudié le tarif à appliquer aux transports des ouvriers.

Au sujet de l'exploitation des transports en commun par autobus, la Commission départementale, émue de la fréquence et de la gravité des accidents qui se produisent, émet le vœu qu'en ce qui concerne la vitesse des véhicules, le Code de la route soit strictement appliqué et que la largeur des voitures mises en service soit réglementée.

Le marché des travaux de terrassement à effectuer en gare de Landrecies est approuvé. L'acquisition d'une parcelle de terrain pour l'amélioration d'un tournant dangereux de la route nationale n° 16 au territoire de **Bierne,** est autorisée.

La Commission prononce la reconnaissance du chemin rural n° 1, dit chemin de **Trélon** à **Walters-Trélon** et fixe les alignements du chemin rural n° 7 à **Ostricourt.**

Approbation est donnée aux procès-verbaux des adjudications-concours ouvertes pour l'installation de la buanderie du sanatorium départemental de **Feliers-Liessies,** ainsi que pour l'aménagement d'un réseau routier en vue de desservir l'établissement, et aux procès-verbaux d'adjudication des travaux de construction et d'aménagement à la Maison des Tout-Petits de **Monceau-Saint-Waast.**

Le cahier des charges de travaux à exécuter d'urgence à l'Institut départemental des sourds-muets et aveugles de **Ronchin** est approuvé.

Avis favorable est donné à l'approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'Office départemental des habitations à bon marché pour l'exercice 1931 ; du projet d'aliénation de maisons dépendant du groupe dit « des mutilés », du projet d'acquisition à **Valenciennes** d'une parcelle de terrain pour l'édification d'habitations à bon marché.

De bourses et prêts d'honneur dans les établissements d'enseignement sont accordés.

Des projets de constructions scolaires **Mélantois, Bray-Dunes, Aniche, Solesmes, La Madeleine, Bruille-lez-Marchiennes, Viesly, Douai, Feignies, Guesnain, Fressies,** sont l'objet d'avis favorables ; l'inscription sur la liste dressée par ordre d'urgence est décidée.

Des secours à imputer sur le fonds des amendes de police correctionnelle sont attribués aux communes de **Coutiches, Armbouts-Cappel, Lynde** et **Sailly-lez-Lannoy** pour travaux d'utilité générale, ainsi qu'à la commune de **Fort-Mardyck,** pour l'attribution de secours à des veuves ou orphelins de marins, ou à des marins infirmes non pensionnés.

L'exécution des travaux destinés à l'emploi des chômeurs

Au cours de la réunion de la Commission départementale, M. le Préfet a rendu compte de la situation des projets de travaux présentés par les communes depuis la séance précédente du 17 mai dernier.

En application du règlement, M. le Préfet a attribué des subventions d'ensemble 1.024.609 francs correspondant à 2.706.378 francs de travaux intéressant 50 communes.

En résumé, à ce jour, 502 projets munaux ont donné lieu à l'octroi de subventions pour un montant de 11.623.763 francs.

La Commission a également accordé des avances à valoir sur subventions et des prêts à taux réduit pour l'exécution de travaux de constructions scolaires, ce qui porte actuellement à 5.764.800 francs le montant des avances consenties sur subventions d'Etat et à 596.150 francs le montant des prêts consentis par la Caisse départementale d'avances aux communes.

D'autre part, vingt communes ont bénéficié d'avances d'ensemble : 6.581.426 francs pour travaux d'adduction d'eau potable et un établissement hospitalier a bénéficié d'un prêt à taux réduit de 36.000 francs.

UNE FILLETTE TUÉE PAR UNE AUTO, A GUESNAIN

Vers 18 heures, à **Guesnain,** route nationale, une automobile-réclame était arrêtée. Le commerçant donnait aux clients éventuels des échantillons de son produit, et aux jeunes enfants il distribuait des petits drapeaux. Un haut-parleur intensifiait sa propagande.

Une petite fille de six ans, Marie-Thérèse Vérité, dont les parents demeurent à Guesnain, corons de Louvencourt était parmi les curieux et satisfaite d'avoir obtenu un petit drapeau, elle voulut le porter à son jeune frère en s'élançant sur la route en courant.

Juste à ce moment, survint près d'elle une autre automobile conduite par M. Arthur Houdart, 51 ans, entrepreneur, demeurant à Marquette-lez-Lille, 14, rue de l'Eglise. La pauvre petite fut bousculée et projetée à terre par le globe du phare droit, qui fut brisé et la lourde voiture passa sur elle.

Le conducteur arrêta de suite sa voiture, pressentant un accident et s'empressa auprès de la fillette, avec les témoins de l'accident. La pauvre victime avait la tête et le corps meurtris.

Le docteur Jules Carbonnel, appelé de suite, ordonna son transport à l'Hôtel-Dieu de Douai, où elle fut admise d'urgence.

La pauvre petite y est décédée peu après son admission.

SERVICES DÉPARTEMENTAUX DES ASSURANCES SOCIALES

La liste des candidats admissibles après concours, à l'emploi de sténo-dactylographe mécanographe, dans les services départementaux des assurances sociales, a été fixée ainsi qu'il suit : Grenier Madeleine (Nord) ; Blanquart Suzanne (Nord) ; Maudieu Marinette (Aisne) ; Soufflet Odette (Aisne) ; Morelle Jeanne (Nord) ; Lambin Amélie (Nord) ; Plouy Denise (Nord) ; Comble Marie-Louise (Nord) ; Leschaeve Paule (Nord) ; Dupuy Nelly (Somme) ; Serrurier Alice (Nord) ; Hauteplace Madeleine (Nord) ; Lauze André (Aisne) ; Beaucamps Antoinette (Nord) ; Hablaut Thérèse (Nord) ; Broutin Marie-Thérèse (Nord) ; Montuel Simone (Somme) ; Garnier Marcelle (Nord) ; Mme Loyer Simone (Nord) ; Mme Clayes Germaine (Nord) ; Gravelin (Nord) ; de Becker Odette (Nord) ; Plancq Marie (Nord) ; Mme Lefebvre Grandmaison Odette (Aisne) ; Mme Van Loo Renée (Nord).

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9.51) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

ACCROCHAGE D'AUTOS

A 21 h. 15, deux autos pilotées par MM. Robert Ladrisson, 29 ans, chauffeur de taxi, 45, rue Vaucanson et Georges Vanroheghem, 32 ans, commerçant, 54, boulevard de Mulhouse, se sont accrochées à l'angle des rues de l'Alma et de Tourcoing.

Mme Vanroheghem, née Emma Enlrops, 66 ans, qui se trouvait dans la voiture de son fils, a été contusionnée.

Elle a reçu les soins de M. le docteur Mausse.

HALLE FLIPO : Beurre 16.50 extra 18.50

LE POLONAIS LAS DE VIVRE EST IDENTIFIÉ

Nous avons annoncé hier qu'un Polonais s'était jeté à l'eau, quai de Nantes et avait été sauvé par deux passants.

L'enquête de la police a établi que ce Polonais était Jean Rogozinski, 45 ans, domicilié 133, rue de l'Ommelet.

UNE PROTESTATION DES « CROIX DE FEU »

En vue d'une prochaine manifestation de protestation contre les projets soumis au Gouvernement pour la suppression ou une forte diminution des bénéficiaires de la retraite des combattants, la Commission de la Section des Croix de Feu de Roubaix a adressé aux présidents des différentes sociétés d'anciens combattants la note suivante :

« Mon Cher Président, notre groupement croit indispensable de manifester publiquement afin de faire comprendre à nos dirigeants l'impopularité des mesures projetées pour arriver à faire des économies, afin d'équilibrer le budget ; il est question, dit le projet présenté par le Gouvernement, de l'attribution de la retraite du combattant. Ce projet nous assure que 80 % au moins ne la toucheront pas et que les autres ne la recevront que peu de temps, à moins qu'ils ne soient indigents.

» En conséquence, nous vous proposons l'organisation d'une manifestation pour le 17 juillet, précédée d'une réunion et vous demandons prompte réponse. Croyant utile une réunion des présidents des groupes locaux, qui pourrait être tenue en notre siège, le samedi 9 juillet, à 19 h., nous vous prions de nous faire connaître votre avis par retour et de nous dire si nous pouvons compter sur l'appui de votre section. Veuillez agréer, etc... ».

BOCK MEYERBEER préféré des gourmets

LES FETES DU CORTEGE

Depuis sa foire aux plaisirs du square Wibaux, nullement favorisée par le temps, le comité des fêtes, aucunement découragé travaille sans arrêt pour ses grandes fêtes des 13, 14, 15 août.

Le programme de ces festivités actuellement sous presse ne contient pas moins de 40 pages. La fête commencera le samedi 13 par une grandiose retraite aux flambeaux avec le concours des enfants du quartier.

Pour les journées des 14 et 15, plus de 20 sociétés musicales du Nord et de la Belgique, ont été engagées, ainsi que des sociétés sportives. De courses cyclistes et pédestres dotées d'importants prix auront lieu. Un challenge de basket-ball dont l'équipe vainqueur recevra une magnifique coupe sera disputé, les deux clubs finalistes recevront également une breloque souvenir. Le lundi matin 15, braderie monstre sur toute l'étendue de la rue de Blanchemaille : corso-fleuri de 200 cyclistes, dont deux sociétés musicales se déroulera dans toutes les rues ; l'après-midi, concours carnavalesque doté de 5.000 francs de prix pour chars, groupes, musiciens, couples, isolés les inscriptions sont reçues au secrétariat des fêtes, 79, rue de Blanchemaille.

Mardi 16 août, au cinéma Leleu, rue de l'Alma, grand concert avec le concours du cercle symphonique croisien. A l'issue du concert, tirage de la grande tombola, dont le programme officiel qui sera mis en vente sous peu, donnera droit. En un mot, de belles fêtes en perspective dont le bénéfice sera versé à la caisse de chômage.

Aujourd'hui jeudi, à 19 h. 30, chez M. J. Van Heek, 921, rue du Fontenoy, réunion du comité.

Une part coopérative de 50 Frs de la BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL, toujours remboursable à première demande, donne droit à toutes les ristournes. Qu'attendez-vous pour en profiter ?

SUCCES SCOLAIRES A L'INSTITUT TURGOT

Au dernier concours organisé le 14 juin par la société d'encouragement de Roubaix-Tourcoing, pour l'envoi de stagiaires commerciaux et industriels à l'étranger, les trois candidats classés premiers furent des élèves de l'Institut Turgot, auditeurs des cours du soir de langues étrangères, anciens élèves de l'Ecole Pratique de Commerce :

Langue espagnole : M. Louche Jean ; langue allemande : M. Guénard Lucien ; langue anglaise : M. Weiss André.

Sur les 21 candidats de la région de Roubaix-Tourcoing qui se présentaient à l'examen, deux seulement furent admis à subir les épreuves orales : MM. Bourgeois Fernand et Desmettre Jean, tous deux élèves des cours supérieurs de commerce et de comptabilité de l'Institut Turgot.

Tous deux triomphèrent de ces dernières épreuves et furent jugés dignes de recevoir le diplôme de comptable. Le jury d'examen a décidé de proposer pour une récompense M. Bourgeois Fernand, classé premier

L'EXCURSION A MALO DES ENFANTS DU CERTIFICAT D'ETUDES

Le rassemblement des élèves se fera sur la place Chevreul, à 6 heures 20. Les élèves de chaque école seront accompagnés de plusieurs maîtres ou maîtresses et recevront à leur arrivée sur la place une carte d'identité, indiquant le numéro du compartiment dans lequel ils devront prendre place.

Le départ est fixé à 6 h. 45. Toutefois, il est recommandé aux excursionnistes de se trouver à 6 h. 20 très précises au rendez-vous ci-dessus pour permettre la distribution des cartes d'identité.

Aussitôt arrivés à la gare de Roubaix, les excursionnistes seront placés en face du compartiment qui leur est réservé ; l'embarquement devra se faire dans le plus grand ordre. Arrivée à Dunkerque à 8 h. 20.

A 12 h. 30 exactement, dîner. Pendant le repas, la surveillance sera assurée par les maîtres ou maîtresses de chaque école, lesquels prendront leur repas avant les enfants, à 11 h. MM. les directeurs et Mmes les directrices désigneront, dès le matin, les maîtres ou maîtresses chargés de ce service de surveillance.

Sitôt le repas terminé, les élèves recevront un petit pain pour le goûter de l'après-midi ; ils retourneront à la plage avec leurs maîtres ou maîtresses ou seront conduits au port pour le visiter.

Retour à la gare de Dunkerque à 19 h. 40. Embarquement des élèves ainsi qu'il a été procédé le matin. Départ du train à 19 h. 50. Rentrée à Roubaix à 21 h. 32.

Les lauréats et leurs maîtres seront conduits en rangs jusqu'à l'Hôtel de Ville. Après réception à la mairie, les enfants seront conduits à un point préalablement indiqué par le maître ou la maîtresse aux familles qui sont invitées à les reprendre.

Les élèves ne seront jamais livrés à eux-mêmes ; ils devront toujours être accompagnés de leurs maîtres ou maîtresses, qu'ils visitent la ville ou qu'ils restent sur la plage.

Le rassemblement des instituteurs et institutrices qui prendront leur repas à 11 heures se fera avenue du Casino, 33, à 10 h. 3/4. Ils sont priés d'être exacts, afin de permettre la bonne ordonnance du service.

Celui des élèves se fera avenue Adolphe Geeraert, 42.

Bières de luxe en bouteilles

Bock - Perle - Munich

EXCELSIOR

Bières supérieures de pays en petits fûts de 25 à 30 litres, de la "Grande Brasserie" de Lille.

A partir de la Fête Nationale 14 Juillet 1932

PRIMES

LA DISTRIBUTION DES PRIX AU COLLEGE DE JEUNES FILLES

La distribution des prix du collège de jeunes filles de Roubaix, aura lieu mercredi 13 juillet, à 9 heures dans la salle Pierre Destombes du Conservatoire, rue de Soubise, sous la présidence de M. le Docteur Dupré, député du Nord, adjoint au maire de Roubaix.

L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACCORDEONISTES DU CUL-DE-FOUR

Les Joyeux Accordéonistes du Cul-du-Four ont tenu leur assemblée générale, dimanche dernier et ont renouvelé leur commission comme suit :

Président, M. Fernand Boitte ; vice-président, M. Henri Castelain ; secrétaire, M. Emile Catel ; trésorier, M. Charles Verstraete ; sergent d'habillement, M. Charles Vanhoorick ; caporal clairon, Firmin Vanteghem ; commissaires, MM. Jean Dhase, Maurice Eghermann, Robert Carton, Etienne Verbruge, André Decuper ; porte-drapeau, M. Jacob ; chef, M. Jules Lemonnier ; sous-chef, M. Albert Lestienne.

Vendredi, à 19 h. 30, répétition pour les morceaux qui seront exécutés le 14 juillet et le 17 juillet, au concert de Calais.

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE A L'AMICALE MONTESQUIEU

Au cours de sa dernière réunion, la Commission de l'Amicale Montesquieu a enregistré avec plaisir les beaux succès obtenus à l'examen du certificat d'études primaires, par les élèves de l'école de garçons, rue d'Hem : 32 candidats ont été reçus, dont 3 avec mention très bien, et 15 avec mention bien. D'autre part, 5 élèves de l'école ont été reçus au concours des bourses première série. La Commission de l'Amicale a félicité le directeur, M. Crouy et le personnel de l'école pour ces brillants résultats.

Elle a décidé d'offrir à chaque lauréat un livret de Caisse d'épargne. Ces récompenses seront remises, le dimanche 17 juillet, à 11 heures, dans une des salles de l'école. Tous les amicalistes et les parents d'élèves sont invités à assister à cette cérémonie, au cours de laquelle une manifestation de sympathie sera faite en l'honneur de M. Louis, instituteur, qui prend sa retraite après 38 années de présence dans cette école.

LA TOMBOAL DE LA 76e SECTION DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS

Le tirage de la tombola en cours est irrévocablement fixé au dimanche 21 août, à 10 heures du matin.

L'assemblée générale mensuelle aura lieu vendredi 8 juillet, à 20 heures au Foyer, rue de l'Espérance. Le Comité prie tout particulièrement les membres détenteurs de carnets de tombola d'y assister pour le règlement des comptes et les avise que tout carnet non rendu avant le 15 juillet sera considéré comme rendu.

VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE

Aujourd'hui jeudi 7 juillet, de 10 à 11 h., séance de vaccinations gratuites, dans un local du Service d'Hygiène, rue de Cassel 45, square Wibaux.

BUREAU DE BIENFAISANCE

Le paiement des allocations, assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables aura lieu dans l'ordre suivant :

Le lundi 11 juillet, de 8 h. 30 à 10 h., A, B, C ; de 10 h. à 12 h., D, E, F. ; à 2 h., G à M. — Vendredi 15 juillet, à 9 h., Belges et 2e partie, le samedi 16 juillet, à 9 heures.

Le paiement obligatoire aux familles nombreuses aura lieu le samedi 16 juillet à 9 heures.

Pour les femmes en couches, lundi 18 juillet.

Il n'y aura aucun paiement les mardi 12 et mercredi 13.

CARNET

FUNÉRAILLES. — Vous êtes prié d'assister aux funérailles de **M. Sylvain HAYEM,** chevalier de la Légion d'honneur, délégué cantonal, vice-président de l'Association des délégués cantonaux, décédé le mercredi 6 juillet, lesquelles auront lieu aujourd'hui Jeudi 7 Juillet.

Réunion au domicile mortuaire à 14 h. 30, 14, rue Alphonse-Mercier, à Lille. Inhumation au cimetière de l'Est. Le présent avis tient lieu de faire-part.

Sociétés et Comités

MUTUELLE FLAMANDE. — Aujourd'hui jeudi, à 19 h. 30, réunion du Conseil d'administration à la Maison du Peuple flamande. Ordre du jour très important.

HARMONIE DES ACCORDÉONISTES ROUBAISIENS. — Ce soir, à 19 h. 30, répétition générale, au siège, 126, rue du Pile.

COLONIE BELGE. — Dimanche 10 juillet, de 10 à 12 heures, au siège social, 126, rue de la Gare, à Roubaix, le secrétaire sera à la disposition des membres pour tous renseignements, règlement des cotisations et adhésions nouvelles.

ORPHEON DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Ce soir jeudi, à 19 h. 30, répétition générale et inscription pour le voyage d'Ostende, à la fête des Fabricants.

AMICALE PIERRE DE ROUBAIX. — **Section Artistique.** — Répétition générale aujourd'hui jeudi, à 20 heures, à l'Hippodrome. Prière se munir de valises ou papier pour distribution des effets (à 19 h. 15).

SOCIÉTÉS SPORTIVES

ATHLÉTISME. — **Club Athlétique Roubaisien Turgot.** — A l'occasion des fêtes des quartiers de la Fosse-aux-Chênes et Cul-de-Four (30, 31 juillet et 1er août), dans la journée du lundi 1er août, sous les auspices du Comité des fêtes, le C.A.R.T. organisera les épreuves ci-après : 100 m. plat, 1.500 m. plat, 5 km. (circuit des quartiers) et une épreuve de saut en hauteur. Pour tous renseignements concernant les itinéraires et heures des départ ceux-ci seront donnés ultérieurement.

De nombreux prix seront attribués aux vainqueurs de ces épreuves, uniquement réservées aux amateurs non licenciés.

Les adhésions sont reçues dès ce jour, au siège du Club organisateur, 87, rue de la Basse-Masure. Droit d'inscription, dossard compris, 1 fr. Clôture, le samedi 30 juillet 1932.

Distribution des prix, le jour des épreuves, sauf réclamation, à partir de 18 heures et sur remise du dossard par le concurrent.

COURSES A PIED. — **Epreuves sportives du 14 juillet.** — Ces épreuves, qui ont lieu sous les auspices de l'administration municipale et qui sont dotées de 400 fr. de prix, seront organisées par le Sport Ouvrier Roubaisien, sur la place Edouard-Roussel.

Au programme : 60 m. pupilles jusque 12 ans ; 60 m. pupilles jusque 15 ans ; 80 m., juniors ; 400 m., 1.500 m. et 3.000 m., adultes ; lancement du poids de 7 kg. 250.

Les inscriptions seront reçues Bourse du Travail, bureau du bâtiment et chez M. Bourdon, 160, rue des Arts, jusqu'au 13 juillet, à 20 heures. Ces épreuves sont ouvertes à tout coureur habitant ou faisant partie d'un club de Roubaix. La remise des prix se fera aussitôt les épreuves terminées, chez M. Delmotte, 184, rue des Arts

NATATION. — Tous les soirs de la semaine, sauf samedi, entraînement général en vue des épreuves de Lens et Tournai. Les inscriptions sont toujours reçues à l'Ecole de Natation, quai de Gand, de 18 h. 30 à 20 h.

JEUX DIVERS

PÊCHE. — **Union des Pêcheurs.** — Assemblée pour tous les sociétaires, lundi 11 juillet, à 19 h. 30. Ordre du jour : paiement des cotisations, fête du 14 juillet.

ETAT CIVIL

Naissances : Paulette Dollé, rue de la Vigne, cour Leroy, 12 ; Arthur Leclercq, rue de Mouvaux, 81 ; Micheline Vuillemin, bd de Fourmies, 177 ; Francine Taylor, quai de Boulogne, c. Lefebvre, 4 ; Maurice Ebers, rue du Luxembourg, 42 ; Jeannine Dumortier, rue de la Perche, imp. de la Brasserie, 10 ; Fernand Olivier, rue de la Perche, fort Sion, 1.

Publications de mariages. — Marcel Gilbert, charpentier, rue de Lers, rangée Trinou, 10 et Zulma Delfrennes, femme de ménage, rue de Lers, rangée Tribou, 10 ; Oscar Delmotte, mouleur en fer, rue des Longues Haies, cour Leman, 19 et Marie Heyte, m. a. ; Georges Allart, garçon coiffeur, rue Stéphenson, 2, et Yvonne Dubois, bonnetière, rue Archimède, 138 ; Gustave Chenot, brossier, rue Daubenton, 38 et Marguerite Plantain, f. de chambre, rue Daubenton, 38.

Décès. — Joséphine Schejers, 87 ans, rue de Beaumont, 122 ; Maurice Prouvot, 50 ans, rue de l'Ouest, 7 ; Lajos Ritter, 35 ans, rue Daubenton, 87 ; Georges Forest, 52 ans, rue de l'Amiral Courbet, 33 ; Jacques Naessens, 9 mois, rue de l'Ermitage, cour Billau, 20 ; Angélique Gadenne, Vve Trouillaut, 78 ans, bd de Mulhouse, 40.

Pompes Funèbres Gén^les, 49, r. Sébastopol Rx. Organ. complète de Convois. T. 306

WATTRELOS

La fraude. — Des douaniers de la brigade de Wattrelos-ligne, de service au sentier Delbar, ont arrêté Simonne Beauchamp, 23 ans, servante, demeurant à Roubaix, rue Bernard, 31, qui était porteuse de 5 kilos de tabac de contrebande. Par les soins de la gendarmerie, la fraudeuse fut conduite à la maison d'arrêt de Lille.

Abonnés au gaz et à l'électricité. — Les adhésions arrivent nombreuses, au siège, 15 Grand-Place, depuis qu'une permanence y est établie chaque jour, de 18 à 19 heures.

La première assemblée a été fixée au vendredi 29 juillet, à 20 heures. Le Comité provisoire fait de nouveau un pressant appel auprès des consommateurs de gaz ou d'électricité pour venir se faire inscrire nombreux.

Remise des carnets de pain. — Le Syndicat ayant pu se mettre d'accord avec l'Administration des Douanes pour commencer dès le 8 juillet la remise des carnets de pain déjà prêts pour certains quartiers informe les habitants des rues des Champs, du Crétinier de Béthune, Mitribel, Monge et de Toul que lesdits carnets seront tenus à leur disposition ou à celle de leur représentant dans la journée de vendredi, à l'annexe de la Mairie (guichets du bureau de chômage). Les carnets ne seront remis que sur la présentation du livret de famille des intéressés et moyennant le paiement comptant de 1 fr. par carnet.

Pour éviter tout retard et toute confusion, l'horaire de la distribution des carnets est